

**Nouvelle-Aquitaine** 

Fonds mutualisé de Branche

Salariés de la Branche

# L'enjeu de la Transmission en EHPAD – module commun

## Fiche technique

#### Secteur

Médico-social

#### Public

L'action de formation s'adresse à l'ensemble des professionnels issus des associations parties prenantes du projet des 4 Vallées.

#### Durée

2 jours

#### Organismes de formation

- Centre Hospitalier des Pvrénées
- ITS Pierre Bourdieu

## Date limite d'inscription 24/09/2021

## **Lieux & dates**

**⊕** Groupe 1 **TARDETS** 

Les 21 & 22 oct. 2021

**ᢒ** Groupe 2

#### **OLORON SAINTE MARIE**

Les 24 & 25 nov. 2021

**ᢒ** Groupe 3

**OSSE EN ASPE** 

Les 24 & 25 mars 2022

♠ Groupe 4

#### **OLORON SAINTE MARIE**

Les 18 & 19 mai 2022

**⊕** Groupe 5 **ARAMITS** 

Les 16 & 17 juin 2022

**②** Groupe 6 **TARDETS** 

Les 16 & 17 nov. 2022

**⊕** Groupe 7 **ARAMITS** 

Les 22 & 23 fév. 2023

Groupe 8

**OLORON SAINTE MARIE** 

Les 23 & 24 mars 2023

# **Interlocuteurs Opco** Santé

**ANDRIEUX Yann** 

yann.andrieux@opco-sante.fr

#### **Contexte**

La loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2016 a considérablement fait évoluer les modes de financement des EHPAD et se traduit par le passage à un financement forfaitaire des soins et de la dépendance basé sur les besoins des résidents et prenant en compte le niveau de dépendance moyen des résidents de l'établissement.

Les professionnels des EHPAD jouent un rôle important dans la définition des besoins et notamment dans le cadre des transmissions qui se veulent être de qualité car elles auront un impact sur les moyens alloués à l'établissement. Nous pourrons parler ici de « traçabilité positive ».

Néanmoins, les professionnels font le constat d'un décalage entre les actions sur le terrain et la retranscription écrite. Des transmissions ciblées qui sont d'autant plus importante qu'elles sont intégrées au dossier médical et peuvent être communiquées à d'autres professionnels mais aussi au résident lui-même.

Outil de communication entre tous les acteurs de soins, qu'ils travaillent le jour ou la nuit, il permet d'organiser les soins et leur continuité, de prodiguer des soins adaptés aux résidents, de coordonner les actions entre les différents professionnels.

## **Objectifs**

- Connaître le modèle économique des EHPAD ; revenus et dépenses majeurs
- Connaître le système de tarification
- Comprendre les liens entre l'évaluation des besoins et la tarification appliquée
- Comprendre que l'évaluation des besoins concerne l'ensemble des professionnels
- Connaître le cadre légal du dossier patient et du secret professionnel
- Accompagner les équipes dans l'homogénéisation et l'efficacité des transmissions
- Améliorer le raisonnement clinique via les transmissions ciblées afin de préciser ses écrits
- Actualiser ses connaissances sur la traçabilité des informations relatives au patient

## **Prérequis**

Aucun prérequis n'est demandé

#### Contenu

#### Jour 1

- ♠ Le contexte des EHPAD dans le champ du sanitaire et médico- social
- Rapide présentation des principaux postes du budget d'exploitation d'un EHPAD
- Les revenus de l'EHPAD
- Les 3 postes de tarification, base de la facturation : le tarif « hébergement», le tarif « dépendance » le tarif « soins »



Fonds mutualisé de Branche

Salariés de la Branche

#### **PALLAS Marine**

marine.pallas@opco-sante.fr

- Logiques de la grille AGGIR et de l'outil PATHOS : évaluer les besoins de la personne
- Lien entre les positionnements dans le grille AGGIR, l'outil PATHOS et la tarification
- Lien entre les positionnements et les éléments portés dans les dossiers des résidents
- ♠ La tarification et les contrôles des autorités : Conseil départemental et ARS
- ♠ L'évaluation : l'affaire de tous
- Pourquoi un dossier patient/résident ?
- Qui l'utilise, qui le renseigne ?
- ◆ Le résident est un ayant droit : secret professionnel, traçabilité, rappel des droits de la personne accueillie
- ♠ La place des parents : droits et limites des informations partagées

#### Jour 2

- ♠ Les modes et outils de transmission, de suivi et d'évaluation :
- **♦ Les transmissions orales** : la contribution de tous au service du projet d'accompagnement individualisé.
- Que faut-il transmettre? A qui? Comment?
- Les limites du secret professionnel, la confidence.
- **♦ Les transmissions ciblées** : La méthodologie des transmissions ciblées : des macrocibles à la cible et l'intérêt de la transmission narrative.
- Le raisonnement clinique : le diagnostic infirmier comme outil possible ?
- Le bilan d'autonomie
- Le diagramme de soins
- Le projet individuel : projet de soins et projet de vie (analyse à partir des besoins fondamentaux)
- ♠ La qualité des accompagnements et le partage d'informations
- Les informations socles
- ⇒ La prévention de la perte d'autonomie
- L'évaluation des outils de transmission au service du projet de vie individualisé : qui écrit, à partir de quelles informations et quand ?